

Porter la parole des personnes âgées

L'expérience transfrontalière
du Conseil des Seniors de la Grande Région

Marion SCHEIDER-YILMAZ

Sociologue, Cheffe de projet Ateliers de Design Citoyen,
Chaire internationale Sociétés inclusives
et avancée en âge (SIÂGE), Université de Lorraine

Cet entretien croisé réunit trois représentants du Conseil des Seniors de la Grande Région¹ (CSGR), une association transfrontalière créée pour renforcer la représentation des personnes âgées à l'échelle de la Grande Région². Romain Mauer, président du CSGR et représentant du Luxembourg, Christian Simon, représentant de la Wallonie, et Claude Lhermitte, représentant de la Lorraine, reviennent sur les conditions d'émergence de cette organisation, ses objectifs, son évolution et les défis auxquels elle est confrontée. Tous trois sont aujourd'hui retraités et investis dans des instances de représentation des personnes âgées au sein de leurs territoires respectifs. À travers leurs témoignages, ils interrogent les enjeux de la participation citoyenne et politique des personnes âgées dans un espace transfrontalier marqué par la diversité des contextes territoriaux, institutionnels et linguistiques.

Commençons avec les origines du CSGR : dans quel contexte est-il né et quels étaient les objectifs qui ont motivé sa création ?

Romain Mauer : Le CSGR est né dans le cadre du projet INTERREG Grande Région *Senior Activ'1*³, qui réunissait, entre 2018 et 2022, une vingtaine de partenaires autour de plusieurs thématiques liées au vieillissement. L'un des axes portait sur la participation des seniors à la vie citoyenne et politique. Une question s'est alors posée : était-il pertinent de créer un Conseil des seniors à l'échelle de la Grande Région, alors que des instances existaient déjà localement ou régionalement ?

¹ Pour découvrir le CSGR : <https://seniorgr.eu/fr/>

² L'Allemagne est également représentée au sein du CSGR à travers les régions de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre. Leurs représentants n'ont toutefois pas eu l'occasion de se joindre à l'entretien.

³ Toute l'information sur Senior Activ'1 : https://www.senioractiv.net/fr/accueil/?switch_language=fr

Après plusieurs années de réflexion et d'échanges, nous avons considéré qu'un tel outil avait du sens. L'idée initiale était d'ailleurs de créer une structure associant directement les différentes régions de la Grande Région. Pour des raisons essentiellement juridiques, cette solution n'a finalement pas pu aboutir. Afin de ne pas bloquer la dynamique engagée, nous avons choisi de constituer une association de droit luxembourgeois, domiciliée à Schengen. C'est ainsi qu'est né le CSGR, officiellement créé le 27 avril 2023.

Qui portait le projet *Senior Activ'1* ?

Romain Mauer : Le chef de file était le Département de la Moselle, même si d'autres partenaires, comme la Province de Luxembourg, étaient impliqués dans différents axes du projet. C'est également le Département de la Moselle qui pilote aujourd'hui *Senior Activ'2*⁴.

Si je comprends bien, l'objectif était notamment de créer des synergies entre les différentes initiatives de représentation des seniors présentes sur les territoires de la Grande Région ?

Romain Mauer : Tout à fait. L'un des premiers objectifs était de favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les territoires. Certaines coopérations existaient déjà, mais elles restaient ponctuelles ou bilatérales. Nous nous sommes dit qu'il serait utile de mutualiser davantage les expériences, afin d'éviter que chacun ne travaille dans son coin sur les mêmes problématiques.

Le projet visait également à renforcer la mise en réseau des associations et organisations engagées sur les questions de vieillissement. De plus, une autre ambition était de mieux diffuser les initiatives menées dans les différents territoires, à travers des outils d'information communs. Enfin, l'objectif central était de créer une véritable instance de représentation des seniors à l'échelle de la Grande Région, capable de porter leur parole au-delà des frontières administratives nationales.

Au fil de sa structuration, le Conseil a toutefois été conduit à préciser son positionnement. Nous nous sommes rapidement aperçus que de nombreuses associations et organisations proposaient déjà des activités, des événements ou des services à destination des personnes âgées. En revanche, ce qui faisait défaut, c'était une instance capable de porter une parole collective des personnes âgées à l'échelle de la Grande Région.

Progressivement, nous avons donc recentré notre action sur cette dimension. Notre ambition est aujourd'hui moins d'organiser des activités que de porter une parole commune, de rendre visibles les préoccupations des personnes âgées et de renforcer leur représentation auprès des décideurs publics. Il ne s'agit pas ici d'une action partisane, mais bien d'une démarche visant à faire entendre la voix des personnes âgées et à porter leurs préoccupations dans l'espace public.

⁴ Toute l'information sur *Senior Activ'2* : <https://interreg-gr.eu/project/senioractiv2-fr/>

Le CSGR rassemble des acteurs issus de plusieurs territoires de la Grande Région. Comment cette dimension transfrontalière influence-t-elle votre manière de travailler et de porter la parole des seniors ?

Christian Simon : Il faut d'abord rappeler que le CSGR ne représente pas les États dans leur ensemble, mais bien les territoires qui composent la Grande Région. En Wallonie, par exemple, cela concerne essentiellement la province du Luxembourg et, dans une moindre mesure, certaines zones limitrophes de la province de Liège. Cette réalité transfrontalière n'est d'ailleurs pas vécue de la même manière dans l'ensemble des territoires.

Romain Mauer : Travailler à l'échelle de la Grande Région implique d'abord de composer avec des réalités très différentes. Nous nous sommes rapidement aperçus que des notions qui nous semblaient évidentes ne recouvraient pas forcément les mêmes significations selon les territoires et les personnes âgées concernées. Même la terminologie varie d'un pays à l'autre.

Un premier défi est donc celui de la langue. Nous travaillons principalement en français et en allemand, mais la difficulté ne réside pas uniquement dans la traduction. Certains termes revêtent des nuances selon les contextes nationaux. Nous l'avons constaté à plusieurs reprises, notamment lors de la rédaction de nos statuts ou de nos manifestes. Des débats parfois très longs naissent autour de mots qui semblent pourtant désigner la même réalité.

Claude Lhermitte : C'est effectivement l'une des difficultés majeures. Un mot traduit correctement sur le plan linguistique ne recouvre pas toujours exactement le même sens dans un autre contexte culturel ou institutionnel. Cela peut créer des incompréhensions ou des désaccords qui, en réalité, portent davantage sur les formulations que sur le fond des sujets discutés.

Romain Mauer : Au-delà de la langue, nous devons également composer avec des systèmes de représentation très différents. Au Luxembourg, en Wallonie ou en France, la participation des personnes âgées repose principalement sur des instances consultatives. En Allemagne, en revanche, certaines structures sont davantage institutionnalisées et bénéficient d'une reconnaissance juridique plus forte. Elles disposent notamment d'un droit à être consultées sur les sujets qui concernent les personnes âgées.

Claude Lhermitte : Ces différences sont particulièrement visibles lorsqu'on compare les dispositifs existants. À Metz, par exemple, le Conseil des seniors joue un rôle consultatif, sans budget propre ni véritable pouvoir d'action. Les représentants allemands disposent parfois d'une place institutionnelle plus affirmée. Ces écarts constituent à la fois une contrainte et une source d'inspiration pour le CSGR.

Romain Mauer : C'est d'ailleurs tout l'intérêt du travail transfrontalier. L'objectif n'est pas de copier un modèle ou un autre, mais de comprendre ce qui fonctionne ailleurs et d'en tirer des enseignements. Nous avons notamment observé des approches différentes concernant le maintien en activité des retraités. Nos échanges nous amènent donc parfois à questionner nos propres pratiques et à réfléchir à ce qui pourrait être adapté dans nos territoires respectifs.

Claude Lhermitte : Les groupes de travail jouent ici un rôle essentiel. Lorsque nous avons élaboré notre manifeste sur l'âgisme, nous avons constaté que les problématiques étaient largement partagées d'un territoire à l'autre : santé, emploi, sécurité, mobilité ou encore accès aux droits. En revanche, ce sont les réponses apportées territorialement qui diffèrent souvent selon les contextes nationaux concernés. Il faut donc parvenir à construire une parole commune tout en tenant compte de ces spécificités.

Romain Mauer : C'est pourquoi nous essayons d'éviter ce que j'appelle le « piège de la législation ». Si nous entrons dans le détail des dispositifs nationaux, les différences deviennent rapidement trop importantes. Notre rôle n'est pas de proposer des réformes juridiques pour chaque pays, mais plutôt de définir des objectifs communs. Nous cherchons à formuler des principes partagés, comme par exemple la nécessité de mieux représenter les personnes âgées ou de renforcer leur participation, tout en laissant à chaque territoire le soin de trouver les modalités les plus adaptées pour les mettre en œuvre.

Créer une instance de représentation est une chose ; la faire vivre au quotidien en est une autre. Comment le CSGR s'organise-t-il concrètement pour mener ses activités et associer ses membres ?

Christian Simon : Il faut préciser que le CSGR reste une structure relativement modeste. Lors des projets INTERREG, nous réunissions un grand nombre d'acteurs, mais le CSGR fonctionne aujourd'hui avec un noyau de membres plus restreint.

Romain Mauer : Effectivement, nous avons commencé avec neuf membres : huit personnes physiques et une association, EUROP'age, qui était déjà impliquée comme partenaire méthodologique dans le projet Senior Activ'. Aujourd'hui, nous comptons vingt-huit membres. Ce chiffre peut sembler limité, mais il faut tenir compte du fait que plusieurs de nos membres représentent eux-mêmes des associations ou des institutions qui regroupent un grand nombre de personnes âgées. Au total, cela nous permet donc de toucher indirectement plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Le CSGR a également la particularité de réunir des membres aux profils variés. Nous accueillons en effet des personnes physiques, des associations et des institutions publiques. Parmi nos membres figurent par exemple le Département de la Moselle, la Ville de Metz ou encore la Province de Luxembourg. Les personnes qui adhèrent à titre individuel doivent néanmoins être impliquées d'une manière ou d'une autre dans des initiatives ou actions liées au vieillissement ou à la représentation des personnes âgées.

Sur le plan de la gouvernance, nous fonctionnons comme une association de droit luxembourgeois. L'Assemblée générale réunit l'ensemble des membres et constitue l'instance de décision principale. Nous disposons également d'un Conseil d'administration au sein duquel chaque territoire de la Grande Région est représenté de manière équilibrée. Chaque région dispose ainsi de quatre sièges, afin de garantir une forme de parité entre les différents versants du projet.

Christian Simon : Chaque territoire conserve néanmoins son autonomie pour désigner ses représentants. En Wallonie, par exemple, nous avons choisi nos administrateurs selon nos propres modalités. Il en va de même pour les autres régions qui procèdent de la même manière.

Romain Mauer : Nous avons fait ce choix afin de respecter les spécificités de chaque territoire et d'éviter d'imposer un mode de fonctionnement uniforme. Dans les faits, nous privilégions d'ailleurs largement la recherche du consensus. Les votes formels existent, mais ils sont finalement rarement nécessaires.

Et comment associez-vous concrètement les membres du CSGR à vos activités ?

Romain Mauer : Pour cela, les groupes de travail constituent un premier levier important. Plusieurs membres souhaitaient être davantage impliqués dans les réflexions du Conseil, et ces groupes permettent justement de participer à la définition de nos positions et de nos projets.

Nous essayons également de créer des temps d'échange plus réguliers avec l'ensemble des adhérents. À la suite de plusieurs demandes formulées lors de notre assemblée générale, nous avons par exemple décidé d'organiser chaque année des rencontres consacrées à des sujets que les membres souhaitent eux-mêmes mettre à l'agenda. Les réflexions engagées font notamment émerger plusieurs priorités pour les années à venir, telles que les relations intergénérationnelles, la lutte contre la pauvreté des personnes âgées ou encore le partage de bonnes pratiques entre les différents territoires du CSGR.

Enfin, une grande partie de notre action repose sur les réseaux locaux de nos membres. Ce sont eux qui relaient les informations, diffusent nos manifestes ou nos questionnaires et font vivre nos projets sur le terrain.

Claude Lhermitte : C'est effectivement sur le terrain que beaucoup de choses se jouent. Les associations locales, les conférences ou les rencontres organisées avec les habitants constituent des relais essentiels pour sensibiliser les personnes âgées et faire remonter leurs préoccupations.

Romain Mauer : Cette mobilisation de proximité est selon nous indispensable, mais elle demande du temps. Il est vrai que construire une prise de conscience collective et faire participer les personnes concernées ne se décrète pas.

Claude Lhermitte : Et cela pose une question qui dépasse largement le seul CSGR : celle des ressources humaines. Au-delà des financements, toute association a besoin de femmes et d'hommes prêts à s'investir. Le véritable défi est souvent là : disposer d'un nombre suffisant de bénévoles pour porter les projets et les faire vivre dans la durée.

Romain Mauer : De plus, à ces enjeux humains s'ajoutent naturellement des contraintes financières. Comme beaucoup d'associations, nous faisons face à des ressources limitées. Toutefois, notre situation présente une particularité : les acteurs institutionnels sont généralement disposés à soutenir des projets locaux ou régionaux, mais beaucoup plus réticents lorsqu'il s'agit d'initiatives transfrontalières. En effet, chacun souhaite savoir dans quelle mesure les autres partenaires s'engagent également, ce qui complique l'obtention de financements communs.

Malgré le soutien apporté notamment par le Département de la Moselle, nos moyens restent modestes. Même une augmentation significative du nombre d'adhérents ne suffirait pas à changer d'échelle. Cette situation limite donc notre capacité à développer certaines actions et nous conduit à réfléchir aux conditions permettant d'assurer, à terme, une reconnaissance institutionnelle et un financement plus pérenne.

Cette difficulté tient également à la nature même de notre action et du rôle que nous cherchons à jouer dans l'espace public. Les associations de personnes âgées bénéficient souvent d'un soutien public lorsqu'elles développent des activités ou des services à destination de leurs adhérents. Notre positionnement est un peu différent : nous nous situons davantage sur le terrain de la représentation et de l'interpellation des pouvoirs publics. Or, évidemment, porter une parole collective et soulever des problèmes publics ne suscite pas toujours le même niveau de soutien institutionnel.

Au-delà de son fonctionnement interne, le CSGR cherche à faire entendre la voix des personnes âgées dans l'espace public. Quelles sont aujourd'hui les principales actions que vous menez pour sensibiliser, mobiliser et porter cette parole collective ?

Romain Mauer : Dès la création du CSGR, nous avons identifié la lutte contre l'âgisme comme une priorité. Depuis fin 2023, nous avons donc organisé une série de conférences sur ce sujet dans différentes villes de la Grande Région : Metz, Strasbourg, Arlon, Trèves, Luxembourg ou encore Sarrebruck, en associant chercheurs, professionnels et citoyens. L'objectif était à la fois de mieux faire connaître cette problématique et d'échanger avec les personnes concernées afin de confronter nos observations et analyses à leurs expériences quotidiennes.

Dans le prolongement de ces rencontres, nous avons lancé une enquête en ligne sur le ressenti des personnes âgées face à l'âgisme⁵. Il ne s'agissait pas là d'une étude scientifique, mais plutôt d'un outil permettant de recueillir des témoignages et de mieux comprendre la manière dont les personnes concernées percevaient cette question. Nous avons d'ailleurs reçu près de 800 réponses, ce qui a constitué pour nous un matériau particulièrement riche.

⁵ <https://seniorgr.eu/fr/agisme-2/>

À partir de là, l'ambition était ensuite de transformer ces constats en propositions. Les résultats de l'enquête ont ainsi nourri la rédaction d'un manifeste consacré à la lutte contre l'âgisme⁶. Nous souhaitons désormais prolonger cette démarche à travers une série de manifestes thématiques portant notamment sur la santé, l'emploi, la mobilité, la sécurité ou encore la transition numérique. L'idée est de faire vivre le débat dans la durée et d'alimenter la réflexion publique à partir des préoccupations exprimées par les personnes âgées elles-mêmes.

Claude Lhermitte : Et puis, cette démarche s'est également nourrie des travaux de Jean-Philippe Viriot Durandal et, plus largement, des recherches consacrées au vieillissement démographique. Ce qui nous a particulièrement frappés, c'est le décalage entre l'ampleur des transformations en cours et la faible conscience qu'en a encore une large partie de la population.

L'enquête nous a notamment appris quelque chose d'important : le terme « âgisme » restait relativement peu connu. En revanche, dès que nous parlions de discrimination liée à l'âge, les réactions étaient immédiates. Beaucoup de personnes avaient des exemples à partager et reconnaissaient des situations qu'elles avaient elles-mêmes vécues. Cette distinction nous a donc beaucoup interrogés.

L'enquête a également permis de susciter des débats dans de nombreuses associations locales. Ainsi, au-delà des résultats eux-mêmes, elle a contribué à mettre le sujet à l'agenda et à encourager les échanges autour du vieillissement et des discriminations liées à l'âge.

Christian Simon : Oui, et c'est un point important. L'enquête n'a pas seulement servi à recueillir des données ; elle a aussi constitué un véritable outil de mobilisation. Dans plusieurs associations, elle a suscité des discussions, des demandes d'information et parfois même de nouveaux contacts avec des chercheurs ou des spécialistes de ces questions. D'une certaine manière, le débat a donc commencé à partir de la diffusion du questionnaire.

Romain Mauer : Enfin, une autre préoccupation qui est ressortie de manière récurrente dans nos échanges au sein du CSGR concerne la sécurité. Qu'il s'agisse de sécurité physique, de sécurité numérique ou encore de protection des biens, ce sujet revient régulièrement dans les préoccupations exprimées par les personnes âgées.

Partant de cela, nous avons alors imaginé un projet consistant à rassembler, à l'échelle de la Grande Région, l'ensemble des ressources et des bonnes pratiques existantes au sein d'une plateforme accessible sur internet et sur téléphone mobile. L'objectif était de mutualiser les expériences, de diffuser des outils de prévention et de permettre aux personnes âgées de partager leurs propres témoignages.

⁶ Pour prendre connaissance de ce manifeste contre l'âgisme : <https://seniorgr.eu/fr/manifeste-contre-lagisme/>

Ce projet a d'ailleurs suscité un réel intérêt, mais il s'est rapidement heurté à une difficulté majeure : son financement. Malgré plusieurs échanges avec différents partenaires, nous n'avons pas réussi à réunir les soutiens nécessaires pour le concrétiser. Cela illustre bien l'un des défis auxquels le CSGR est régulièrement confronté, à savoir, transformer des idées largement partagées en projets opérationnels à l'échelle transfrontalière.

Comment les institutions et les décideurs accueillent-ils vos initiatives ? Avez-vous le sentiment que la parole des personnes âgées est aujourd'hui suffisamment entendue ?

Romain Mauer : En la matière, les situations varient selon les territoires, mais nous constatons globalement qu'il reste difficile d'établir un dialogue durable avec les institutions publiques. Au Luxembourg, par exemple, nous n'avons pas observé jusqu'à présent de volonté particulière de travailler avec le CSGR. Les relations sont généralement plus faciles avec les associations qu'avec les instances publiques.

Claude Lhermitte : Cette situation est d'autant plus surprenante que les évolutions démographiques sont connues depuis bien longtemps. Le vieillissement de la population n'est pas un phénomène récent ni imprévisible. De nombreuses études alertent depuis plusieurs années sur ses conséquences en matière de santé, d'emploi, de mobilité ou encore d'accompagnement des personnes âgées.

Romain Mauer : Il est vrai que nous avons parfois le sentiment que ces enjeux sont identifiés mais insuffisamment anticipés. Or le défi est immédiat. Les générations nombreuses qui arrivent aujourd'hui à la retraite posent des questions très concrètes auxquelles il faut répondre dès maintenant. Ici, il ne s'agit pas seulement de défendre les intérêts des personnes âgées, mais de réfléchir à des solutions durables qui prennent également en compte les attentes et les contraintes des générations plus jeunes.

Claude Lhermitte : Ce point est sans doute l'une de nos principales préoccupations. Nous avons parfois l'impression que le débat public est largement structuré par l'urgence et par les crises du moment, alors que les transformations démographiques exigent au contraire une vision de plus long terme. Or il est difficile de construire des réponses adaptées lorsque ces questions ne sont pas pleinement intégrées aux priorités politiques.

Romain Mauer : Et c'est précisément pour cette raison que nous cherchons à faire entendre la voix des personnes âgées. Au-delà des revendications ponctuelles, notre objectif est de contribuer à une réflexion collective sur les évolutions démographiques en cours et sur les réponses qu'elles appellent à l'échelle de la Grande Région.

Nous constatons également un certain décalage entre l'intérêt que suscitent ces questions et les suites concrètes qui leur sont données. En effet, lorsque nous rencontrons des responsables politiques ou des représentants institutionnels, nous avons généralement le sentiment qu'ils connaissent les enjeux du vieillissement et reconnaissent

leur importance. En revanche, cette prise de conscience se traduit rarement par des engagements ou des actions concrètes de leur part. La difficulté est donc moins de convaincre de l'existence du problème que de parvenir à inscrire durablement ces enjeux à l'agenda politique.

Ce décalage peut aussi s'expliquer par la manière dont les politiques publiques ont historiquement abordé la question du vieillissement. Au Luxembourg, par exemple, d'importants investissements ont été réalisés dans les années 1980 et 1990 pour développer les structures d'accueil et les dispositifs liés à la dépendance. Mais elles ont parfois donné le sentiment que les principaux enjeux du vieillissement avaient été résolus. Or les enjeux ont profondément évolué et de nouvelles problématiques sont apparues : participation sociale, maltraitance, pauvreté, mobilité, numérique, représentation politique ou encore lutte contre l'âgisme.

En 2025, le Luxembourg a d'ailleurs lancé une initiative appelée Plan d'action national « Bien Vieillir » avec le but de trouver des solutions à toutes ces problématiques.

Claude Lhermitte : Cette initiative constitue une avancée importante. Reste toutefois à veiller à ce que ces différentes problématiques ne soient pas traitées séparément, au gré des priorités du moment, sans véritable vision d'ensemble. Or le vieillissement démographique constitue une transformation de fond qui exige au contraire une réflexion continue et de long terme.

Comment analysez-vous aujourd'hui la place accordée aux personnes âgées dans la société ?

Romain Mauer : Nous observons des différences dans la manière dont les personnes âgées sont perçues selon les territoires et les contextes nationaux. L'un des phénomènes qui nous a particulièrement interpellés ces dernières années est celui de la culpabilisation des générations âgées. On voit parfois apparaître, plus ou moins explicitement, l'idée selon laquelle les « boomers » seraient responsables d'une partie des difficultés économiques, sociales ou environnementales actuelles. Cette tendance ne s'exprime pas partout avec la même intensité, mais elle témoigne malgré tout d'une évolution des représentations qui mérite d'être interrogée.

Claude Lhermitte : Cette question de la stigmatisation est d'ailleurs au cœur des réflexions que nous avons menées autour de l'âgisme. Le Professeur Jean-Philippe Viriot Durandal utilise souvent un exemple très parlant : l'expression « Ok Boomer », qui est aujourd'hui largement répandue. La formule est généralement présentée comme une plaisanterie. Pourtant, si l'on remplaçait le terme « boomer » par une référence à l'origine, à la religion ou au genre d'une personne, l'expression serait immédiatement perçue comme discriminatoire. Cela nous amène à nous interroger sur la relative tolérance sociale dont bénéficie encore la discrimination fondée sur l'âge, qui contribue d'ailleurs à l'invisibilisation des vieux et peut également se traduire, dans le domaine de la santé par exemple, par des formes de négligence, voire de maltraitance, à l'égard des plus âgés.

Et cette banalisation de l'âgisme n'est pas sans conséquences. Dans certains débats publics, les générations âgées sont parfois désignées comme un poids pour la société. Ces discours contribuent à alimenter des représentations négatives du vieillissement et compliquent la reconnaissance de la place des personnes âgées dans l'espace public.

Christian Simon : En outre, ce qui nous a également frappés dans nos travaux, c'est que ces représentations sont parfois intériorisées par les personnes âgées elles-mêmes. À force d'entendre certains discours, elles finissent parfois par reprendre à leur compte des stéréotypes qui les dévalorisent. C'est d'ailleurs l'un des enjeux des actions de sensibilisation que nous menons : aider les personnes âgées à identifier ces mécanismes et à ne pas devenir elles-mêmes porteuses de cette forme de discrimination.

Claude Lhermitte : Rappelons également que le vieillissement demeure largement associé à une vision déficitaire de l'existence humaine. Il est souvent renvoyé à la dépendance, à la perte d'autonomie, à la maladie ou à la proximité de la mort. Cette représentation tend à réduire les personnes âgées à leurs fragilités supposées et à invisibiliser leur capacité d'agir, leur expérience ou leur contribution à la société.

À cet égard, il est intéressant de constater que les personnes en situation de handicap bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance plus importante de leurs droits et de leur capacité d'action. Les personnes âgées, quant à elles, restent encore fréquemment enfermées dans des représentations plus négatives, qui les renvoient à l'idée d'inactivité ou d'inutilité sociale.

Romain Mauer : Je crois effectivement qu'il existe aujourd'hui une approche globalement plus bienveillante à l'égard du handicap qu'à l'égard du vieillissement. Cette différence de regard contribue sans doute à expliquer pourquoi les questions liées à l'âge peinent encore à être pleinement reconnues comme des enjeux de discrimination à part entière.

Malgré ces représentations persistantes, avez-vous le sentiment que la place et la parole des personnes âgées gagnent aujourd'hui en visibilité dans l'espace public ?

Christian Simon : J'ai le sentiment que la question du vieillissement s'impose progressivement dans le débat public. Cela fait une vingtaine d'années que les enjeux démographiques sont clairement identifiés, mais ce n'est que récemment que l'on commence à mesurer pleinement ce qu'ils impliquent en termes de représentation et de participation citoyenne.

Les personnes âgées constituent aujourd'hui une part importante de la population et du corps électoral. Pourtant, leur capacité d'influence demeure encore largement sous-estimée. Je reste néanmoins optimiste. Dans de nombreuses associations, mais aussi au sein de certains partis politiques, on voit apparaître des groupes de réflexion ou d'action spécifiquement consacrés aux enjeux du vieillissement. Cela témoigne d'une prise de conscience progressive de ce que certains appellent le « pouvoir gris ».

Romain Mauer : Je partage ce constat. Les responsables politiques commencent sans doute à mieux percevoir le poids démographique des personnes âgées. Mais l'enjeu principal est peut-être ailleurs : il faut aussi que les personnes âgées elles-mêmes prennent conscience de leur capacité à agir collectivement.

Cette mobilisation ne doit pas s'opposer aux autres générations. Au contraire, elle doit s'inscrire dans une logique intergénérationnelle. L'objectif n'est pas de défendre des intérêts particuliers contre ceux des plus jeunes, mais de contribuer à la construction de réponses qui bénéficient à l'ensemble de la société.

C'est précisément ce que nous essayons de faire au sein du CSGR. En encourageant les personnes âgées à s'exprimer collectivement, nous cherchons à renforcer leur capacité à participer au débat public et à faire entendre leur voix dans les décisions qui les concernent. C'est, au fond, l'une des raisons d'être du CSGR.

Si l'on se projette dans les prochaines années, quelles sont les principales ambitions que vous portez pour le CSGR et pour la représentation des seniors à l'échelle de la Grande Région ?

Romain Mauer : Notre première ambition est de poursuivre et d'amplifier les démarches engagées depuis la création du Conseil. Après le travail réalisé autour de l'âgisme, nous souhaitons notamment approfondir les questions relatives aux liens entre les générations. Les tensions et les incompréhensions qui peuvent exister entre jeunes et moins jeunes constituent, à nos yeux, un enjeu majeur pour les années à venir.

Nous souhaitons également renforcer notre présence auprès des institutions publiques et des acteurs politiques afin de rendre la parole des personnes âgées plus visible et plus influente dans les espaces de décision. Cette reconnaissance institutionnelle demeure un objectif important pour le développement du CSGR.

Enfin, une autre ambition concerne la mise en réseau des initiatives existantes. Nous observons que de nombreuses associations, chercheurs et organisations travaillent aujourd'hui sur le vieillissement, l'âgisme ou la participation des personnes âgées. Pourtant, ces actions restent souvent dispersées. Nous manquons encore d'espaces de coordination permettant de mutualiser les expériences, de partager les résultats et de construire des actions communes. Le CSGR pourrait contribuer à jouer ce rôle de fédération.

Claude Lhermitte : Effectivement, cette capacité à rassembler les acteurs nous paraît essentielle. Beaucoup d'initiatives existent déjà, mais elles gagneraient à être davantage articulées entre elles afin de produire un impact collectif plus important.

En outre, les médias ont également un rôle majeur à jouer. Les questions liées au vieillissement demeurent encore relativement peu présentes dans l'espace médiatique pour le moment. Nous observons toutefois quelques évolutions encourageantes, lorsque certains journaux ou médias consacrent davantage d'espace à ces enjeux. Rendre visibles les personnes âgées et leurs préoccupations constitue une condition importante pour faire progresser leur reconnaissance dans la société.

Christian Simon : J'aimerais ajouter que nous souhaitons également renforcer les liens avec le monde de la recherche. De nombreux chercheurs produisent aujourd'hui des connaissances essentielles sur le vieillissement, mais ces travaux restent peu connus du grand public ou des décideurs. Le rôle d'organisations comme le CSGR est aussi de contribuer à diffuser ces connaissances et à les faire vivre dans le débat public.

Aussi, une autre particularité du CSGR tient au fait qu'il s'agit d'une organisation portée par les personnes âgées elles-mêmes. Cette dimension nous paraît fondamentale. Les personnes âgées ne doivent pas seulement être des bénéficiaires de politiques ou d'actions conçues pour elles ; elles doivent pouvoir participer directement à la définition des priorités et à la représentation de leurs intérêts.

Romain Mauer : C'est en effet une association de personnes âgées pour les personnes âgées. Nous avons de nombreuses idées et de nombreux projets, mais nous savons aussi que ces transformations s'inscrivent dans le temps long. Le défi est désormais de réunir les moyens humains, financiers et institutionnels nécessaires pour donner toute son ampleur à cette dynamique collective. Car si les enjeux du vieillissement sont désormais largement identifiés, il reste encore à construire les espaces de représentation capables de faire entendre durablement la voix des personnes âgées dans la société.

e-mail auteur

marion.scheider@univ-lorraine.fr